

# RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE

## Ses missions

- La prévention des difficultés scolaires
  - Observations, évaluations pour permettre l'ajustement des pratiques pédagogiques
  - Activités spécifiques pour prévenir les difficultés d'apprentissage
- L'aide à l'adaptation de l'élève

Il est naturel qu'un élève rencontre des difficultés au cours de sa scolarité. Le maître de la classe et l'équipe de cycle apportent leur aide. Il peut être mis en place un projet personnalisé de réussite. Si les difficultés persistent, l'enseignant informe la famille et fait appel au réseau d'aides. Après analyse des difficultés, une aide du réseau peut être proposée, en concertation avec le maître de la classe et avec l'accord de la famille. Il est alors établi un projet d'aide individualisé.

## Les intervenants

- Une enseignante spécialisée chargée des aides à dominante rééducative, travaille en individuel ou en petits groupes, aide l'élève à restaurer le désir d'apprendre, l'estime de soi et l'efficacité dans les apprentissages, à reprendre confiance en lui et en ses compétences, à favoriser l'ajustement de ses conduites émotionnelles.
- Une psychologue scolaire analyse les difficultés de l'élève au cours de bilans psychologiques avec autorisation et rencontre de la famille, assure le suivi des situations (entretiens avec l'enfant et sa famille), participe à l'orientation vers des services spécialisés extérieurs ainsi qu'à la mise en place et au suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap.